

Compte-rendu du conseil d'école du 25 juin 2021

Présents :

- équipe enseignante : Mme Brotonne, Mme Halberstadt, Mme Wongermez, Mme Véron
- parents d'élèves : Mme Burident, Mme Daï Pra, Mme Markovic,
- mairie : Mme Duclos

Excusées :

Mme Leclercq (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mme Di Bernardo, Mme Baptista, Mme Garcia.

1) Rentrée 2021 / 2022 :

- La rentrée des élèves aura lieu le jeudi 2 septembre 2021 à 8h20. (rentrée des enseignants le mercredi 1^{er} septembre).
- Les enfants pourront aller à la cantine et à la garderie dès ce jour si les démarches auprès de la mairie ont bien été faites, comme cela est expliqué dans le dossier transmis par celle-ci.

Veillez respecter les dates de remise des dossiers en mairie !!!

Ce dossier de renseignements devant servir à la mairie et à l'école, il doit être complété par toutes les familles dès les vacances. Nous vous prions d'écrire très lisiblement et de nous signaler tout changement au cours de l'année.

Veillez également respecter les formalités d'inscription et d'annulation à la cantine et à la garderie durant l'année !!!!

2 exemplaires par écrit sont obligatoires : 1 pour l'enseignante et 1 pour Mme Véron Isabelle (même si vous prévenez la mairie ou l'école par mail, et même si votre enfant est en maternelle).

Nous vous rappelons que dès la rentrée, les élèves peuvent sortir seuls de l'école dès le CP.

Les listes de fournitures seront affichées au panneau d'affichage durant les vacances.

- Afin de vous organiser, nous vous informons que l'école est obligatoire jusqu'au dernier jour (ce sera le jeudi 7 juillet 2022).

2) Effectifs prévisionnels 2021/2022 : 51 élèves.

Les 3 classes seront réparties de la manière suivante :

<u>Mme Wongermez</u>	4 PS	11 MS	7 GS	=> Total : 22 élèves
<u>Mme Halberstadt</u>	11 CP	2 CE1		=> Total : 13 élèves
<u>Mme Brotonne</u>	4 CE2	7 CM1	5 CM2	=> Total : 16 élèves

Nous souhaitons « bonne continuation » aux 6 élèves qui quittent l'école pour emménager dans une autre région ou pour entrer au collège.

Nous accueillerons dès la rentrée 10 nouveaux élèves : 4 PS / 2 MS / 3 CP / 1 CM2.

Les inscriptions auront lieu le vendredi 2 juillet.

3) La coopérative scolaire :

Il y a deux coopératives différentes :

La coopérative d'école

Elle est reliée à l'OCCE des Yvelines (association loi 1901 reconnue par l'Éducation Nationale). Elle est gérée par les 3 enseignantes (présidente, mandataire, trésorière). Les entrées et les dépenses d'argent sont réglées et concernent surtout les besoins « école ». Les comptes de la coopérative d'école et des 3 coopératives de classe sont vérifiés chaque année fin septembre par un parent d'élèves puis envoyés à l'OCCE 78.

Elle fonctionne grâce :

- o aux contributions des parents,
- o aux ventes diverses (photo de classe, chocolats de Noël, marché de Noël, kermesse...),
- o aux subventions des associations,
- o à la subvention de la mairie (si les enseignantes en font la demande pour des projets comme les classes découvertes).

Les 3 coopératives de classe :

Chaque classe a sa coopérative qui est gérée par l'enseignante pour les projets et les petites dépenses de la classe (avec son cahier de comptes). Elle fonctionne grâce à une somme d'argent venant de la coopérative de l'école et non grâce aux subventions des parents de la classe (par exemple : les « 15€ » en début d'année ou les diverses ventes), car les participations des familles sont facultatives et le nombre d'élèves varie d'une classe

à l'autre et d'une année à l'autre.

Donc, en début d'année, l'équipe enseignante décide du montant qui est alloué par la coopérative de l'école. Il s'agit de la même somme pour chaque classe, peu importe le nombre d'élèves de la classe. Si cette somme est insuffisante, un complément est fait en cours d'année et / ou la coopérative d'école peut prendre en charge des projets de classe. S'il reste de l'argent dans les coopératives de classe en fin d'année scolaire, il est reversé à la coopérative d'école.

En aucun cas, les coopératives de classe ou d'école ne peuvent servir à acheter des fournitures scolaires telles que cahiers, manuels, etc. (cela relève du budget municipal qui est de 40 € par élève et chaque enseignante gère son budget).

Voici les comptes détaillés de cette année écoulée :

- Cotisations des familles : 426 € (il y a 40 familles),
- Bénéfices de la vente des chocolats de Noël : 444,64 €,
- Bénéfices de la vente des photographies : 390,07 €.

Bilan de fin d'année scolaire : il y a 1537,25 €.

4) Projet « équipement informatique » :

La Mairie est en attente de la notification des subventions s'agissant du gros projet décrit lors du 2^e conseil d'école pour pouvoir programmer les travaux et les équipements. Compte tenu du coût total, seule la classe de Mme Halberstadt devrait être équipée pour le moment (TNI) ; l'équipement de la classe de Mme Brotonne étant encore en état de fonctionnement.

5) Bilan des projets :

- Projets de la classe maternelle :

- Le BLOG : deux tiers des parents de la classe suivaient le blog. L'objectif de ce blog était de renforcer le lien école-famille. Le but était que les parents puissent voir avec leur enfant certaines activités faites en classe pour améliorer et enrichir le langage oral des enfants (dire les choses, raconter, expliquer...).

L'enseignante ne sait pas si les parents ont regardé le blog avec ou sans leur enfant.

- Le projet de jardinage a été mené au cours de l'année : plantations (bulbes) en automne et fin avril (radis, carotte, navet, fleurs).

Les objectifs du projet ont été atteints :

- éduquer les enfants à l'environnement à travers une activité ludique
- développer le langage
- explorer le monde du vivant
- développer le vivre ensemble (communiquer, s'entraider)

Les élèves étaient ravis et très motivés par le projet tout au long de l'année.

L'enseignante remercie la municipalité pour l'entretien régulier du petit jardin derrière l'école et pour la préparation des 3 carrés dans le petit jardin. Elle remercie aussi l'association « Pour les élèves de La Falaise » et les parents pour leurs dons pour mener à bien ce projet.

- Afin d'améliorer et d'enrichir le langage oral des enfants, essentiellement celui des petites sections, des albums « écho » ont été créés (objectifs : enrichir le vocabulaire, la syntaxe, articuler, mettre le ton, s'exprimer devant les autres).

- Afin de travailler la compréhension, l'enseignante a suivi une nouvelle méthode de travail (*Narramus*, méthode pour que les élèves apprennent à comprendre et à raconter) lors de certaines lectures d'albums (ex : *Trois courageux petits gorilles*).

En suivant cette méthode (différentes séances réparties sur plusieurs semaines), les élèves apprennent à :

- mémoriser le vocabulaire
- acquérir de nouvelles tournures syntaxiques
- retenir les idées principales de l'histoire
- s'interroger sur les pensées des personnages

-comprendre l'implicite du récit

- Projet de la classe de CP / CE1 / CE2 :

-En CP/CE1/CE2 : deux projets pour travailler la maîtrise de la langue et deux projets mathématiques ont été menés au cours de cette année.

Tout d'abord, tous les élèves de la classe ont participé au concours national de « La semaine de l'écriture » qui s'est déroulé au mois d'octobre. Les élèves devaient inventer et rédiger un petit texte sur le thème de « Ce qui me rend heureux ». Les CP ont d'abord inventé leur texte, l'ont dicté à l'enseignante et ensuite chacun l'a recopié à la main.

Les élèves de CE1/CE2 ont travaillé avec l'album sans texte « Cerises surprises chez les petites poules » et se sont essayés à l'écriture du texte de l'histoire.

En mathématiques, toute la classe a participé au mois de mars à « La semaine des mathématiques » en réalisant des défis du site « Maths en vie » (un défi par élève) et aux épreuves des défis mathématiques « Eurekades » (trois défis dans l'année).

L'enseignante remercie l'association « Pour les élèves de La Falaise » qui a financé l'achat de matériel pour la création d'un atelier d'écoute.

- Projets de la classe des CM1 / CM2 : liaison CM / sixième :

- Les CM1 et les CM2 ont participé pour la 2ème année à une liaison littéraire « MYTHOLOGIE » avec une classe de 6è de Mme Ihamouine, professeur de français du collège d'Épône. En raison du contexte sanitaire, les 2 classes n'ont pas pu se rencontrer cette année. Mais ils ont échangé leurs productions suite à l'étude de divers œuvres littéraires sur la mythologie. Les CM1/CM2 ont préparé des résumés, des jeux, des questions et réalisé un diaporama sur L'odyssée. Ce dernier sera transmis par mail aux élèves de la classe. Ce projet s'est achevé par une épreuve ESCAPE GAME dans la classe très appréciée par les 9 élèves.

Mme Brotonne félicite ses élèves pour leurs efforts et souhaite poursuivre ces liaisons avec les professeurs de 6è l'an prochain (ce serait le projet PAPHYRUS) car ils permettent de :

- découvrir le collège et les collégiens,

- développer des compétences en lecture orale (fluidité), en compréhension, en production d'écrits,

- se familiariser avec le travail en groupe, apprendre à s'organiser dans un projet, découvrir l'outil informatique, faire des recherches (papier/ internet) à l'école et à la maison.

- Les élèves et Mme Brotonne ont découvert des nouveaux instruments de musique : les boomwackers (tubes en plastique de tailles et de couleurs différentes correspondant chacun à une note de musique).

L'enseignante remercie l'association « Pour les élèves de La Falaise » qui a financé l'achat de 2 kits d'instruments et une série de romans sur la mythologie.

-Grâce à un de leur camarade de classe, les élèves de CM1/CM2 ont pu découvrir et observer sur toute l'année, des phasmes. Mme Brotonne remercie particulièrement Emmanuel d'avoir proposé de faire découvrir des phasmes feuille et des phasmes scorpion à toute la classe.

- Concernant le projet « Eurékades », la classe n'a participé qu'à une seule épreuve mais poursuivra l'année prochaine.

- Projet « permis piéton » des CE2 et « permis internet » des CM2 :

Les CM2 (tout comme les CM1) ont reçu un petit livret qu'ils découvrent pour l'instant en autonomie. Celui-ci doit être lu et signé par les parents.

Suite au contexte sanitaire, les gendarmes n'ont pu déposer les livrets pour le permis piéton que vendredi 18 juin.

Les 2 projets sont donc reportés à la rentrée.

6) Liaison GS/CP :

En fin d'année, les élèves de CP iront présenter aux élèves de GS leur classe et le matériel utilisé au cours de l'année de CP.

7) Bilan du cycle « natation »

Les élèves de CM1/CM2 ont terminé leur mini cycle « natation » à la piscine Aqualude ce vendredi 25 juin.

Tous les élèves ont bien progressé et ont obtenu leur diplôme « Savoir Nager ». Nous les félicitons vivement de leurs efforts et de leur comportement dans le bus et à la piscine. Tout s'est bien passé malgré le contexte et les 7 jours seulement dont nous disposions pour tout organiser. Nous remercions vivement la municipalité et les accompagnatrices, sans qui, les activités ne pourraient avoir lieu.

Mme Brotonne et Mme Halberstadt aimeraient poursuivre l'activité l'année prochaine à la piscine Aqualude le vendredi après-midi en fin d'année.

8) Les sorties :

Le pique-nique du lundi 7 juin de la classe de maternelle dans le parc de la mairie s'est très bien passé. Les élèves étaient tous ravis. C'était un moment très agréable pour tous. Après avoir mangé, les enfants ont joué librement dans le parc (tout en respectant certaines règles expliquées préalablement en classe) puis ils ont fait des jeux collectifs.

L'enseignante remercie la municipalité pour leur avoir permis de faire cette sortie et Isabelle et les parents accompagnateurs.

Les trois classes passeront une journée au zoo parc de Thoiry le jeudi 1er juillet. Nous remercions les accompagnateurs.

9) TRAVAUX :

- Classe de Mme Halberstadt : installation de nouvelles étagères dans la classe afin de remplacer un meuble existant mais pas très pratique. Ces étagères permettront notamment de ranger le matériel de manipulation pour que les élèves puissent y avoir accès plus facilement (sur le même principe que les étagères de la classe de maternelles).

Mme Halberstadt a remarqué que la rambarde posée sur les marches menant à la classe se détériore. Une vérification va être faite.

- Classe de Mme Wongermez : Mme Wongermez a remarqué que les marches menant à la salle de motricité sont détériorées. La mairie voit pour effectuer des travaux de réfection.

Les travaux concernant le projet « un mur une œuvre » seront effectués entre le 31 juillet et le 8 août. Les élèves auront une belle surprise à la rentrée !

10) Questions diverses :

a) Rappels du règlement concernant la tenue vestimentaire :

Il est rappelé que les élèves doivent porter une tenue vestimentaire correcte et appropriée à la saison. N'oubliez pas les casquettes !

b) Rappel concernant l'utilisation du numéro de téléphone personnel de Mme Brotonne :

Le téléphone personnel de Mme Brotonne ne doit être utilisé qu'en cas d'urgence et hors temps scolaire.

Pour tout ce qui concerne la cantine, la garderie, une absence de votre enfant, veuillez appeler directement sur le téléphone fixe de l'école durant les heures d'école.

c) Communication par mail :

Depuis 1 an, l'équipe enseignante a souvent dû transmettre des informations par mail mais sans avoir forcément de réponse. **Nous vous demandons d'accuser réception de nos messages tout comme vous devez signer le cahier de liaison.**

Comme rappelé en début de compte rendu, toute annulation/inscription à la cantine ou à la garderie qui est faite par mail directement à la mairie, doit être faite via un mot écrit par enfant en deux exemplaires : 1 pour l'enseignante et 1 pour Mme Véron.

d) La Remise des prix :

Mme le maire et Mme Duclos remettront les livres de prix de fin d'année offerts par la municipalité, le vendredi 2 juillet à partir de 15h. Les élèves absents recevront leur prix à la mairie. Comme chaque année, les élèves de CM2 auront également une carte cadeau de 20€ valable à Auchan afin d'acheter des fournitures scolaires.

11) REMERCIEMENTS :

Mme Brotonne voudrait :

- féliciter tous les élèves pour leurs efforts tout au long de l'année et rappeler à tous l'importance de bien dormir et de bien apprendre très régulièrement les leçons à la maison pour pouvoir bien travailler ensuite à l'école.
- remercier pour leur participation à la vie de l'école :
- l'équipe enseignante (Mme Halberstadt, Mme Wongermez, Mme Véron, Mme Crétois et Mme Teixeira),
- Mme Le Maire ; Mme Duclos adjointe aux affaires scolaires, Mr Coutreau, Mr François-Xavier André,
- Alexandra, Isabelle, Véronique, Florent, Michel et Karine,
- les représentants des parents d'élèves, les membres de l'association « Pour les élèves de La Falaise » et les parents d'élèves pour leur participation à la vie de l'école et leur soutien ;
- les personnes qui ont accompagné lors des différentes sorties,
- Adeline de « Mes produits en Yvelines » pour ses dons qui ont contribué à la réalisation des projets.

Bonnes vacances à tous !

Secrétaire :Mme Burident

Présidente : Mme Brotonne